



# HABILITATION ÉLECTRIQUE : BS INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE - BE MANOEUVRE

## OBJECTIFS

- Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication **NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.**
- Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

## CONTENU

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations  
Effets du courant sur le corps humains :  
électrisation, électrocution, brûlure  
Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels  
Zones d'environnement et leurs limites et formalisation  
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation  
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations  
Protection collective : mesures, équipements et signalisation  
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...): risques et mise en œuvre  
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques  
Limites de l'habilitation  
Échanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents  
Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification  
Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser  
Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous

tension

Mesure de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire

Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis. Cette habilitation est destinée aux personnels non électriciens

### PUBLIC

Tout public

### DURÉE INDICATIVE

14 heures

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes

### TARIF

364 €

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

### FINANCEMENT

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

### MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

Après test

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

### MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

### SERVICE VALIDEUR

Le Greta délivre une attestation des acquis

### VALIDATION

Autre certification

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Greta délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail

### A NOTER





**NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2024**

**TAUX DE SATISFACTION**

90% de nos stagiaires sont satisfaits

**TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI**

Contacts

80% après 6 mois

**GRETA GRENOBLE**

**Centre Permanent du Bâtiment**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60

Mise à jour le 19 Mai 2025

